



Paris ce 07 10 2024

Monsieur le Premier Ministre

Dans votre discours de politique générale vous avez affirmé votre attachement à voir réinstaurer un dialogue social constructif avec les partenaires sociaux. Telle est la raison pour laquelle nous venons vers vous en qualité d'organisations syndicales nationales représentatives des personnels de direction des organismes de Sécurité sociale.

La Sécurité Sociale assure depuis bientôt 80 ans des garanties et accompagnements aux Français dans le domaine de la santé, les accidents du travail, la famille, la retraite, la perte d'autonomie et le recouvrement. C'est dire combien elle a connu de transformations pour sans cesse s'adapter aux évolutions sociétales et économiques depuis sa mise en place. Elle est le socle de notre pacte républicain.

A l'image du statut des caisses de sécurité sociale, le caractère hybride de celui des Agents de Direction, régi par des règles de droit privé mais dans le cadre de missions de service public, conduit à une situation singulière : salariés de droit privé, la classification de leur emploi et le dispositif de leur rémunération s'inscrivent dans un processus dont le cadrage budgétaire est fixé par l'Etat.

Ces règles, ancrées dans un protocole d'accord datant de 2005 n'ont pas évolué depuis près de 20 ans. Cette situation est inique au regard des transformations de leur métier : un champ d'intervention considérablement élargi et complexifié, des responsabilités accrues, y compris sur des domaines sociétaux et environnementaux. A ce jour, ce ne sont plus de simples gestionnaires mais les garants sur le plan règlementaire, technologique et organisationnel de la bonne exécution de stratégies publiques pluri partenariales dans des délais de plus en plus courts et, qui plus est, avec des enveloppes budgétaires considérablement contraintes qui entraînent une diminution des effectifs et alourdissent les charges de travail.

Début 2024, nous avons ouvert avec l'UCANSS une négociation visant une refondation profonde de ce protocole. L'objectif était de rendre plus attractifs ces emplois, notamment, par le biais d'une grille de rémunération qui tienne compte, à la fois, des constats rappelés ci-dessus et de la dépréciation, ces dernières années, des salaires des agents de la Sécurité sociale compte tenu du contexte économique particulièrement dégradé.

Les actions que nous avons menées, avant l'été, en intersyndicale, tant auprès du Président du COMEX de l'UCANSS que de la Direction de la sécurité sociale ont permis de voir un peu évoluer la grille des coefficients.

Bien conscients du contexte économique très tendu dans lequel s'inscrit cette négociation, nous souhaitons vous alerter sur le caractère très insuffisant de ces propositions au regard de la faible évolution des rémunérations et des conditions statutaires depuis près de vingt ans.

C'est pourquoi, nous tenons à insister auprès de vous sur la nécessité de reconsidérer à terme le cadrage budgétaire afin de permettre, le plus tôt possible que soient enfin prises des mesures

pour l'ensemble des agents de direction et pas seulement les jeunes embauchés ou ceux ayant une faible ancienneté dans leurs fonctions actuelles.

Les agents de direction attendent depuis trop longtemps une juste reconnaissance de leur investissement. Alors qu'ils entrent dans l'Institution avec une foi dans leur mission chevillée au corps et un engagement sans faille, ils lui tournent de plus en plus fréquemment le dos, ce qui risque de devenir, à terme, très préoccupant pour la pérennité d'un service public essentiel.

Nous ne doutons pas que vous saurez mesurer l'impact de cette situation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

CFDT SNPDOSS

Emmanuelle SOUSTRE
Présidente
emmanuelle.soustre@gmail.com

CFE-CGC SNPDOSS

Mireille DISPOT
Présidente
mireille.dispot@cfecgc.fr

Alain JOZROLAND
Secrétaire Général
alain.jozroland@caf67.Caf.fr



UNSA ADOSS

Vincent LEPRINCE
Secrétaire
contact@unsa-adoss.org

SNFOCOS

Bruno GASPARINI
Secrétaire Général
bruno.gasparini@snfocos.fr



Copies :

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre de la santé et de l'accès aux soins

Monsieur Paul CHRISTOPHE, Ministre des solidarités de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes